

Plan Local d'Urbanisme Commune de Plescop

Pièce 5 : Annexes Fiscalité - Taxe d'aménagement

Vu pour être annexé à la délibération du 09/02/2026

Pour la commune,

Monsieur Le Maire, Loïc LE TRIONNAIRE



Délibération du 26 Novembre 2024

24-11-26-01 : FINANCES – Tarifs 2025

Le conseil municipal de PLESCOP, convoqué le 20 novembre 2024, s'est réuni le 26 novembre 2024 en session ordinaire à la mairie de PLESCOP

Présents : (17) : Loïc LE TRIONNAIRE, Bernard DANET, Françoise FOURRIER, Jean-Louis LURON, Jacqueline GUILLOTIN, Jérôme COMMUN, Serge LE NEILLON, Honoré GUIGOURES, Claudine PECCABIN, Pierre LE RAY, Laurence LEMOINE, Éric CAMENEN, André GUILLAS, Cécile COULONJOU, Françoise GUIHO, Keita PALIN et Sandrine CAINJO

Absents excusés ayant donné pouvoir (3) : Laurent LE BODO, Christel MENARD et Stéphane STREIFF respectivement à André GUILLAS, Jérôme COMMUN et Honoré GUIGOURES

Absents excusés (3) : Fannie PETIOT, Juliette XAYASOMATH, Stéphanie LE POLOTEC

Secrétaire de séance : Serge LE NEILLON

Monsieur le Maire lit et développe le rapport suivant :

Comme chaque année, le conseil municipal est appelé à se prononcer sur le vote des tarifs de l'exercice suivant :

Il est rappelé à titre indicatif :

- Que les tarifs pour la restauration, l'accueil périscolaire, l'accueil de loisirs sans hébergement, sont pour leur grande majorité arrêtés chaque année par le Maire, sur proposition de la commission « Enfance, jeunesse et éducation », ou par délibération spécifique du conseil municipal.
- Que les tarifs du multi-accueil sont déterminés par la CAF et le quotient familial
- Et que les tarifs de la Médiathèque sont alignés sur ceux des tarifs fixés pour le pôle bleu des médiathèques en réseau de GMVA.

Il est proposé de modifier les tarifs de location des salles de l'Espace Roger Le Studer et de la salle polyvalente comme suit :

- location espace Roger Le Studer : création d'un tarif horaire, et d'un forfait selon des créneaux horaires définis, révision des tarifs de location des tables et chaises
- location de la Salle Polyvalente : révision du forfait

Pour les autres tarifs il est majoritairement proposé une évolution globale de l'ordre de 1.2 %, correspondant à l'augmentation du coût de la vie d'octobre 2023 à octobre 2024 à l'exception des cautions pour les locations de salles notamment. (Application d'un arrondi au dixième).

DESIGNATION	2025 Tarifs arrondis	2024 Tarifs arrondis
I-SERVICES		
A-Restauration ; B-Accueil Périscolaire ; C-ACM (Accueil Collectif de Mineur) : tarifs approuvés chaque année par arrêté du maire ou par délibération spécifique du conseil municipal.		
D-Multi-accueil : Tarifs déterminés par la CAF et le quotient familial.		
E-PHOTOCOPIES - ACCUEIL MAIRIE - MEDIATHEQUE		
Format A4	0,20 €	0,20 €
Recto-verso A4	0,40 €	0,40 €
Format A3	0,40 €	0,40 €
Recto-verso A3	0,80 €	0,80 €
Gratuité pour les demandeurs d'emplois dans leur démarche de recherche		
Demi-tarif pour les associations de Plescop		
F-MEDIATHEQUE - ABONNEMENT		
1) ABONNEMENT	STATU QUO	
Jeunes de 0 à 18 ans	Gratuit	Gratuit

Adulte individuel	10 €	10 €
Collectivités plescopaises (écoles, multi-accueil, service jeunesse, assistantes maternelles, associations)	Gratuit	Gratuit
Collectivités payantes (plescopaises et non plescopaises) (EPSMS, Crèche les Chérubins, Résidence Vivea)	20 €	20 €
Situation sociale particulière (minima sociaux, demandeurs d'emploi, étudiants)	Gratuit	Gratuit
Courts séjours (résidence secondaire, vacanciers)	5 €	5 €
Non Plescopais – Extérieurs au pôle bleu	10,00 €	10,00 €
Remplacement d'une carte perdue ou volée	Prix coûtant	Prix coûtant
2) IMPRESSIONS		
Photocopies : conférer bloc "PHOTOCOPIES - ACCUEIL MAIRIE - MEDIATHEQUE		
Impression noir et blanc	Supprimé	Supprimé
Impression couleur	Supprimé	Supprimé
II-LOCATIONS		
A - LOCATION MATERIEL		
Aux particuliers plescopais		
1 table (plateau + tréteau)-Aucun transport n'est assuré par les services municipaux	5,70 €	5,20 €
1 banc UNITE-Aucun transport n'est assuré par les services municipaux	1,20 €	2,10 €
Aux associations plescopaises		
Valise de sonorisation portable (location à la journée)	12,60 €	12,50 €
Valise de sonorisation portable : caution	300,00 €	300,00 €
Location minibus Visiocom	0,11 €/km	0,11 €/km
B - LOCATION DES SALLES COMMUNALES		
Salle Espace Roger Le Studer - rue du Stade		
<u>Particuliers domiciliés à PLESCOP ou associations plescopaises à caractère professionnel ou lucratif ou entreprises plescopaises ou ayant une antenne sur la commune</u>		
Tarif horaire pour les locations comprises dans le créneau 9h00-17h00	30 €	
Forfait pour les locations comprises dans le créneau 18h00-1h00	190,00 €	156,00 €
<u>Personne ou association ou entreprise extérieure à la commune,</u>		
Tarif horaire pour les locations comprises dans le créneau 9h00-17h00	60 €	
Forfait pour les locations comprises dans le créneau 18h00-1h00	400,00 €	312,00 €
<u>Associations plescopaises à but non lucratif</u>	<u>Gratuit</u>	<u>Gratuit</u>
Caution demandées (à la remise des clés)		
Particuliers domiciliés à Plescop ou associations locales à caractère professionnel ou lucratif ou entreprise plescopaise ou ayant une antenne sur la commune	500,00 €	500,00 €
Personnes ou association ou entreprises extérieures	800,00 €	800,00 €
Salle polyvalente - Rue du Stade		
<u>Particuliers domiciliés à Plescop ou entreprises plescopaises ou ayant une antenne sur la commune</u>		
Forfait location pour le créneau 9h00-1h00 (ménage inclus)	860,00 €	436,80 €
Caution demandée à la remise des clés	<i>Double du tarif appliqué</i>	<i>Double du tarif appliqué</i>
Location de la sonorisation de la salle polyvalente	120,00 €	120,60 €
Caution sonorisation de la salle polyvalente demandée à la remise des clés	300,00 €	300,00 €
Aux associations plescopaises		
Forfait location pour le créneau 9h00-1h00 dès la 3ème manifestation	320,00 €	
Participation aux frais de fonctionnement de la 1ère et 2ème manifestation avec ou sans entrée payante		
Salle polyvalente n°1 et annexe (repas, fest noz, etc.)	55,00 €	48.90
Ensemble de la salle et annexes (repas, fest noz, etc.)	72,00 €	65.50
Caution demandée (à la remise des clés)	300,00 €	300,00 €
Location de sonorisation		
Réservation à la journée (manifestations diverses, assemblée générale)	17,90 €	17,70 €
Caution sonorisation demandée à la remise des clés	300,00 €	300,00 €
<u>Particuliers ou association ou entreprise extérieure à la commune</u>		
Forfait location pour le créneau 9h00-1h00	1 300,00 €	601,10 €

Caution demandée à la remise des clés	<i>Double du tarif appliqué</i>	<i>Double du tarif appliqué</i>
Location de sonorisation de la salle polyvalente à la journée	122,00 €	120,60 €
Caution sonorisation de la salle polyvalente demandée à la remise des clés	300,00 €	300,00 €
Location de la salle d'Arvor		
Associations extérieures à but non lucratif	88,40 €	87,40 €
C - FRAIS D'USAGE DES CHAPELLES		
Frais d'usage (chauffage, etc.) : Forfait par jour du 15 octobre n au 15 avril n+1	5,50 €	5,50 €
D - AUTRES LOCATIONS		
Jardins familiaux - rue du Lavoir (coût annuel à la parcelle)	52,60 €	52,00 €
Jardins familiaux - allée de kerberet (coût annuel à la parcelle)	21,00 €	20,80 €
III-OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
A - DROITS DE PLACE POUR LE MARCHE BIO ET LOCAL		
Sous réserve d'une demande préalable du commerçant sédentaire et d'un accord écrit du maire		
Prix au mètre linéaire et par marché	0,60 €	0,60 €
Gratuité pour 2 essais		
Raccordement aux bornes électriques par marché		
Tarif passager prix au mètre linéaire et par marché	1,60 €	1,60 €
Tarif permanent et passager pour raccordement aux bornes électriques par marché	1,40 €	1,35 €
Tarif permanent et passager pour raccordement aux bornes électriques avec équipements de cuisson (four, plaques...) par marché	3,20 €	3,10 €
B - OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC		
Forfait pour les véhicules ambulants hors marché (tarif/jour sur le domaine public)	55,80 €	55,10 €
Occupation temporaire du domaine public par les commerces/m²/an	1,10 €	1,10 €
C - CIRQUES ET MANEGES		
Droit d'occupation (€/jour) payable le 1 ^{er} jour	13,70 €	13,50 €
Caution (nettoyage)	150,00 €	150,00 €
D - CIMETIERE ET COLUMBARIUM		
Cimetière : concession de 15 ans	168,40 €	166,40 €
Columbarium : case cinéraire - concession de 15 ans + plaque ouverture et fermeture	725,10 €	443,00 €
Columbarium : caverne - concession de 15 ans + plaque ouverture et fermeture	608,30 €	327,60 €
<i>Personnalisation de la plaque selon le règlement communal</i>	<i>à la charge de la famille</i>	<i>à la charge de la famille</i>
Renouvellement des concessions 15 ans : tombe, case cinéraire et caverne	168,40 €	166,40 €
Jardin du souvenir : Concession 15 ans et fourniture de plaque d'identification	208,80 €	Prix coûtant
Jardin du souvenir : renouvellement concession 15 ans	36,80 €	36,40 €
Jardin du souvenir : frais de dispersion	Gratuit	Gratuit
E - TAXES DIVERSES		
1) Publicité		
Emplacement non éclairé (le m²)	Application du maximum légal	Application du maximum légal
Emplacement non éclairé avec dispositif phosphorescent ou fluorescent		
Emplacement éclairé par dispositif extérieur à l'emplacement ou fixe sur ce dernier		
Caisson publicitaire destiné à supporter des affiches éclairées par transparence, ainsi que pour les dispositifs lumineux installés sur toitures, murs ou balcons		
2) Taxe d'aménagement		
Ensemble du territoire	5%	5%
Abattement sur les abris de jardins	75%	75%
Applications particulières possibles en fonction du coût des équipements publics : délibérations spécifiques		

Après en avoir délibéré, sur proposition de la commission « Finances et vie économique » du 18 novembre 2024, le conseil municipal est invité à :

- Approuver les tarifs précités ;
- Donner pouvoir au Maire pour prendre toutes les mesures utiles à la bonne conduite de ce dossier, notamment pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Pour : 20

Contre : 0

Abstention : 0

Copie certifiée conforme

Le Maire,



Loïc LE TRIONNAIRE



Le secrétaire de séance,



Serge LE NEILLON